

Quel impact sur le paysage ?

Il est prévu d'implanter **4 à 5 éoliennes** selon les premières analyses du projet. Chaque éolienne s'élève à une hauteur comprise entre 90 et 120 mètres en bout de pales. Différents services de l'Etat accompagnent le montage du projet et se prononcent sur sa faisabilité. Le SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine) vérifie **qu'aucun projet ne se développe dans des secteurs architecturaux ou paysagers sensibles**. Tout système de production électrique a une influence sur l'environnement: les éoliennes sont visibles. Nous ne les percevons pas tous de la même manière, certains y verront une agression du paysage, d'autres salueront ces architectures contemporaines. Cette notion est subjective, chacun appréciera selon ses convictions, quoiqu'il en soit cet impact est réversible car en fin d'exploitation on démantèle les éoliennes intégralement. Le développement d'un projet éolien doit permettre d'en maîtriser l'insertion dans le paysage.

Les éoliennes et l'environnement sonore

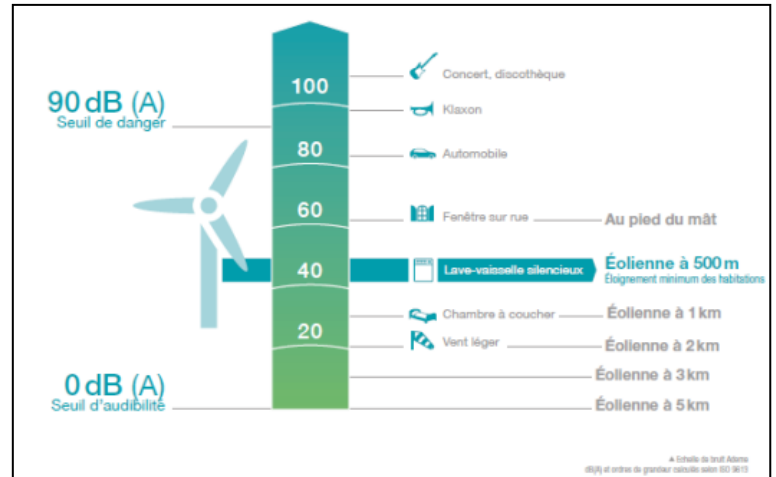
Les éoliennes modernes sont de plus en plus silencieuses, des progrès ont été réalisés dans l'insonorisation des nacelles et l'amélioration du profil des pales et des matériaux utilisés.

Au pied d'une éolienne, le niveau sonore s'élève à 55 décibels, soit le bruit d'une conversation normale, à 500m le volume est de 35dB, l'équivalent d'une conversation chuchotée. Quand le vent souffle fort, le bruit du souffle dans la végétation masque les effets sonores au niveau des habitations.

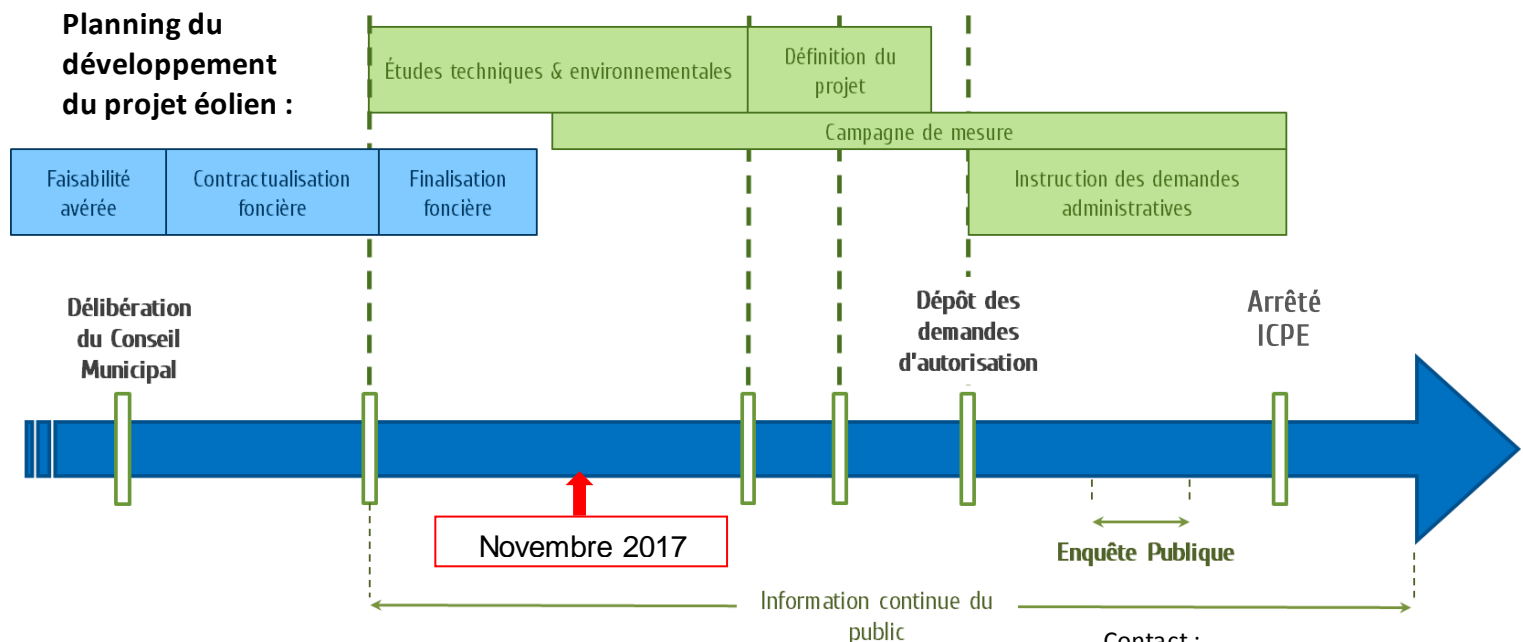
Un rapport de l'AFSSET (agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail), relatif à l'impact sanitaire du bruit généré par les éoliennes, indique que les éoliennes ne peuvent avoir de conséquences sanitaires sur les riverains.

Les éoliennes et la santé

La première éolienne a été installée il y a plus de trente ans et il existe aujourd'hui dans le monde plus de 80 000 éoliennes en fonctionnement. Aucun problème de santé spécifique aux éoliennes n'a été constaté à ce jour. Les éoliennes ne renferment aucun produit toxique. Elles n'émettent pas de radioactivité, ni aucune forme de déchets. Les éoliennes ne rejettent pas non plus de gaz participant à l'effet de serre ou à la pollution atmosphérique.



Planning du développement du projet éolien :



Pour aller plus loin...

<http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-eolien-a1456.html>
<http://www.planete-eolienne.fr/>
<http://www.groupevaleco.com/>

Contact :

Matthieu BIRBA
Chef de Projets
04 67 40 74 09
matthieubirba@groupevaleco.com